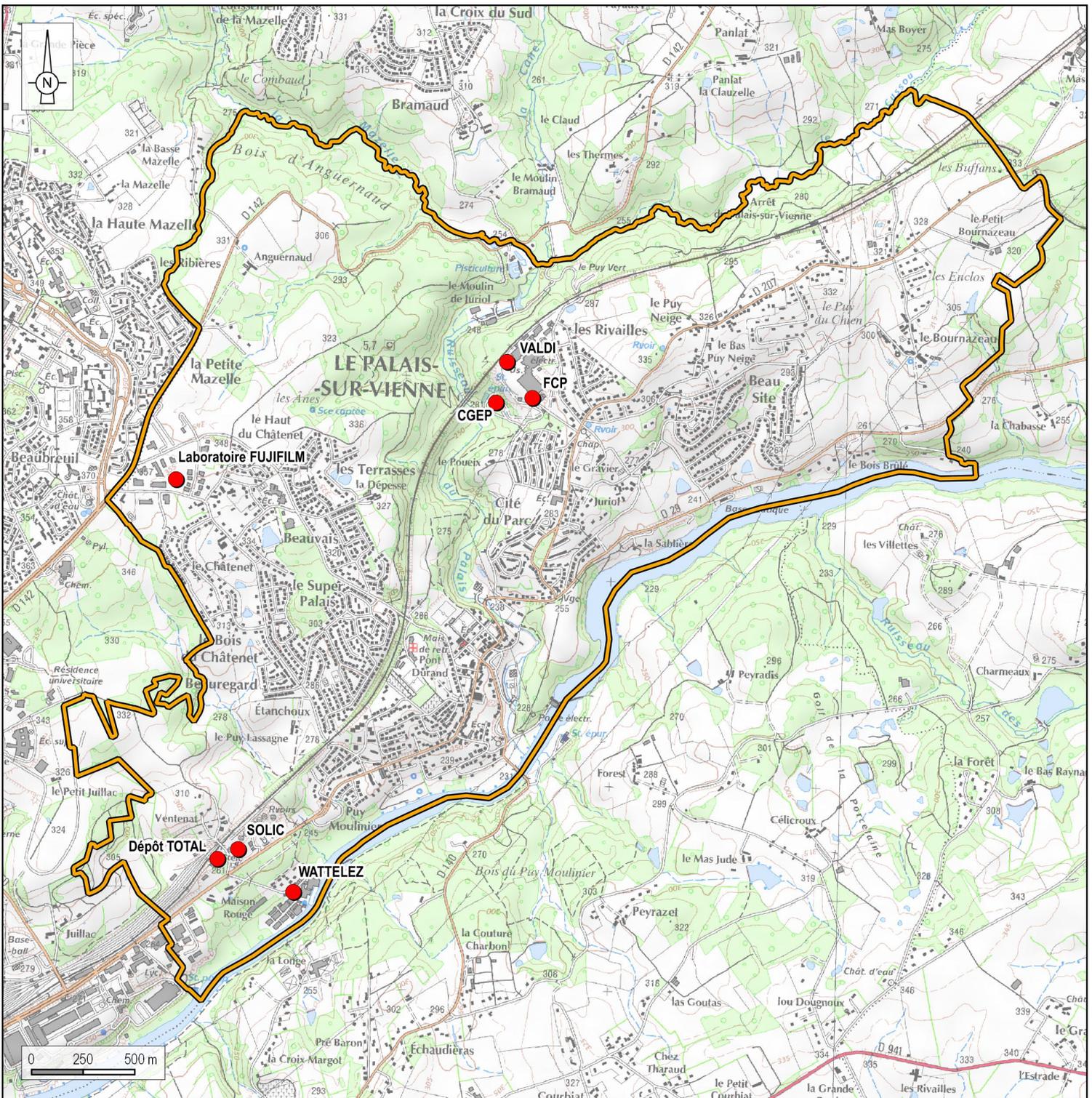




## 6. ANNEXES

### 9 - SITES ET SOLS POLLUES

# Sites BASOL

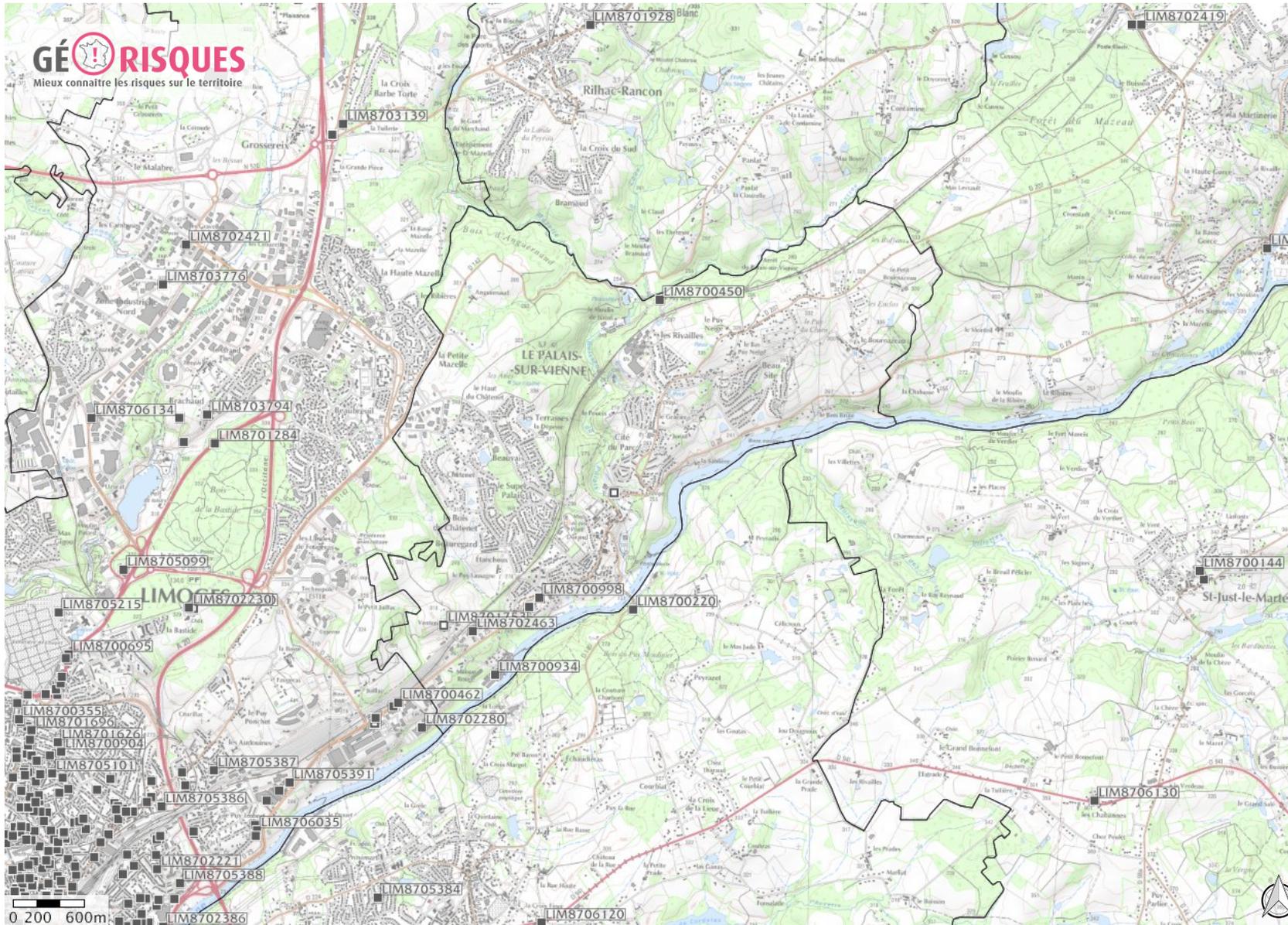


 Limite communale

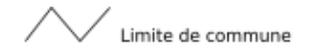
 Sites et sols pollués

Identifiant BASOL	Numéro GIDIC	Nom du site	Code INSEE	Commune	Date de publication	Description Etat
87.0029	060.0457	Valdi (ex Valdi le Palais)	87113	Le Palais-sur-Vienne	2015-07-22	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
87.0008	060.0370	CGEP (Compagnie Générale d'Electrolyse du Palais) Décharges	87113	Le Palais-sur-Vienne	2015-05-18	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
87.0028	060.0537	FCP (FONDERIE DE CUIVRE DU PALAIS)	87113	Le Palais-sur-Vienne	2013-02-25	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
87.0033	060.0953	Laboratoire FUJIFILM	87113	Le Palais-sur-Vienne	2015-05-04	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours
87.0014	060.2162	Dépôt TOTAL Ventenat	87113	Le Palais-sur-Vienne	2014-03-10	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours
87.0032	060.2161	SOLIC (Le Palais-sur-Vienne)	87113	Le Palais-sur-Vienne	2014-10-06	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours
87.0004	060.2179	ANCIENNE USINE WATTELEZ	87113	Le Palais-sur-Vienne	2018-06-12	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire

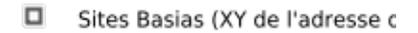
Source : BRGM - Géorisques



### Limites des communes



### Anciens sites industriels et activités de service (BASIAS) - Adresse des sites



### Anciens sites industriels et activités de service (BASIAS) - Centre des sites



Descriptif (site BASOL) :

Mot-clé : **Le Palais-sur-Vienne**

7 réponses - affichage de 1 à 7

○ [87 - Le Palais-sur-Vienne - ANCIENNE USINE WATTELEZ](#)

La société WATTELEZ SA a exploité depuis 1950 et jusqu'en 1989 une installation de régénération de caoutchouc implantée sur le territoire de la commune du PALAIS SUR VIENNE au lieu-dit « Puy Moulinier ». Cette installation fonctionnait en dernier lieu sous couvert d'un arrêté préfectoral du 5 mai 1976 pris en application de la loi du 19 décembre 1917 relative aux "établissements dangereux, insalubres et incommodes" (loi qui réglementait certains établissements à caractère industriel et commercial avant l'entrée en application de la loi du 19 juillet 1976 relative aux "Installations Classées pour la Protection de l'Environnement". En 1989, la société WATTELEZ SA cède son fonds de commerce à la société EURECA. En 1991, la société EURECA dépose son bilan et est mise en liquidation. D'importants stocks de caoutchouc (dont 1/3 de pneumatiques détériorés) sont présents sur des terrains couvrant une superficie globale d'environ 20 ha. Le site n'a jamais fait l'objet d'une réutilisation, et s'est transformé progressivement en friche industrielle avec des bâtiments dont certains menacent ruine. Le site est clôturé et interdit au public ; toutefois, il est constaté régulièrement des intrusions illicites et, à plusieurs reprises, des incendies se sont déclarés sur le site.

---

● [87 - Le Palais-sur-Vienne - CGEP \(Compagnie Générale d'Electrolyse du Palais\) Décharges](#)

La CGEP a exploité de 1917 à 1999 des activités de raffinage électrolytique du cuivre, de fonderie de cuivre et de pyrométallurgie. Un arrêté préfectoral d'autorisation lui a été délivré en date du 18 mars 1994. Ses activités ont définitivement été mises à l'arrêt en 1999 et les bâtiments correspondant à l'activité originelle ont été vendue à la société VALDI, tandis que les activités de fonderie sont reprises par la Fonderie de Cuivre du Palais (FCP). Historiquement, des espaces contigus au site ont été utilisés pour stocker divers produits et déchets générés par les activités industrielles de la plateforme industrielle CGEP. Les déchets stockés au droit de ces espaces sont principalement des scories et laitiers, des briques et réfractaires, des plaques, du bois et des voûtes d'électrolyse, des poussières de filtration des fumées et des déblais de démolition. Ces dépositaires de déchets sont réparties sur trois sites différents: - la décharge interne, utilisée de 1945 à 1993, s'étendant sur 23000 m<sup>2</sup>, et localisée en bordure de la plateforme industrielle CGEP, - le prolongement de la décharge interne, appelée la décharge de la Cité, d'une surface d'environ 5500 m<sup>2</sup> et situées en limite sud-est de la décharge interne, - la décharge du Poueix constituant la zone de dépose la plus ancienne (1920) et s'étendant sur 4500 m<sup>2</sup>, localisée à quelques centaines de mètres au sud des deux autres décharges, au lieu-dit "Le Poueix".

---

● [87 - Le Palais-sur-Vienne - Dépôt TOTAL Ventenat](#)

En 1965, deux dépôts pétroliers mitoyens sont simultanément construits au lieudit « Ventenat » sur le territoire de la commune du PALAIS-SUR-VIENNE, située à l'est et limitrophe de LIMOGE : ·l'un pour la Compagnie Française de Raffinage (CFR), filiale de TOTAL RAFFINAGE DISTRIBUTION et de la société COINEAU (cf. fiche BASOL 87.0014), ·l'autre pour la Société Limousine des Carburants (SOLIC) qui a aussi exploité un site en Creuse à GUERET (cf. fiche BASOL 23.0002). Certaines de leurs installations sont

communes : · embranchement ferroviaire, · pomperie de déchargement de wagons-citernes, · transformateur d'alimentation électrique, · groupe incendie et réserve d'eau. Le dépôt pétrolier TOTAL, comprenant 8 bacs pour un volume total de 13000 m<sup>3</sup>, a été exploité de 1965 à 1995.

---

#### [87 - Le Palais-sur-Vienne - FCP \(FONDERIE DE CUIVRE DU PALAIS\)](#)

1. PLATEFORME : Le secteur industriel situé Avenues Aristide Briand & Maryse Bastié 87410 Le Palais-sur-Vienne correspond à l'ancienne plateforme industrielle de la CGEP (Compagnie Générale d'Electrolyse du Palais). Suite à l'arrêt des activités de la CGEP en 1998, cette plateforme a été divisée en trois entités : - Le site de remblai interne constitué par C.G.E.P. de 1945 à 1993 (2,5 ha, volume concerné 230 000 m<sup>3</sup> ;principaux produits entreposés : scories et laitiers; briques et réfractaires; plaques, bois et voûtes d'électrolyse; poussières de filtration de fumées; déblais de démolition, cf. fiche BASOL n° 87.0008) que CGEP a conservé sous sa responsabilité. D'importants travaux de réhabilitation ont été menés, les eaux sont traitées et une surveillance des eaux souterraines est - L'emprise du site VALDI, en activité (avenue Maryse Bastié). Ce site classé en autorisation au titre des installations classées et ressortant de la directive SEVESO pratique des activités de tri, transit et regroupement de déchets (coproduits métalliques et minéraux) et de valorisation de ces déchets par traitement thermique (fours de séchage, grillage et fusion). Les déchets traités sur site sont principalement des catalyseurs usagés de l'industrie pétrochimique, des battitures et résidus de laminage). L'établissement fait l'objet d'un "comité de suivi de site" (structure ayant succédé à la CLIS) en place. - L'emprise du site FCP (avenue Aristide Briand), fonderie de cuivre à l'arrêt et objet de la présente fiche. 2. FCP : La Fonderie de Cuivre du Palais sur Vienne, lorsqu'elle était en activité était soumise à autorisation au titre de la rubrique 2552 de la nomenclature des installations classées, soumise aux dispositions de l'article 65 de l'arrêté du 2 février 1998 régissant les prélèvements et rejets d'installations classées (texte consultable sur [aida.ineris.fr](http://aida.ineris.fr)) En application de cet article et sur proposition de l'Inspection des Installations Classées, un arrêté préfectoral du 30 mars 2001 a prescrit la mise en place d'une surveillance semestrielle des eaux souterraines au droit du site FCP. Le réseau de surveillance comporte 4 piézomètres et les substances surveillées sont les métaux. L'exploitant a notifié au préfet de Haute-Vienne la cessation définitive des activités au droit du site en date du 9 décembre 2010.

---

#### [87 - Le Palais-sur-Vienne - Laboratoire FUJIFILM](#)

La société FUJIFILM a exploité sur son site du Palais sur Vienne, de 1974 à 2009, une activité de tirage et de retraitage de photos en format papier (traitement et développement de surfaces photosensibles à base argentique). L'activité était réglementée par l'arrêté préfectoral d'autorisation du 1er juin 2004. Le site accueille un unique bâtiment de production qui a été construit en 1973 et agrandi en 1997, toujours en place aujourd'hui. La société FUJIFILM a mis les terrains en vente. Cependant, aucun acheteur ne s'étant pour l'instant manifesté, le site reste vide de toute activité. En revanche, il est sécurisé.

---

#### [87 - Le Palais-sur-Vienne - SOLIC \(Le Palais-sur-Vienne\)](#)

En 1965, deux dépôts pétroliers mitoyens sont simultanément construits au lieudit « Ventenat » sur le territoire de la commune du PALAIS-SUR-VIENNE, située à l'est et limitrophe de LIMOGES : · l'un pour la Compagnie Française de Raffinage (CFR), filiale de TOTAL Raffinage Distribution et de la société COINEAU (cf. fiche BASOL 87.0014), · l'autre pour la Société Limousine des Carburants (SOLIC) qui a aussi exploité un site en Creuse à GUERET (cf. fiche BASOL 23.0002). Certaines de leurs installations sont communes : · embranchement

ferroviaire, ·pomperie de déchargement de wagons-citernes, ·transformateur d'alimentation électrique, ·groupe incendie et réserve d'eau.

---

#### 87 - [Le Palais-sur-Vienne - Valdi \(ex Valdi le Palais\)](#)

Les premières activités identifiées sur le site datent de 1917 (raffinage électrolytique de cuivre). Les activités de la Compagnie Générale d'Électricité du Palais (CGEP) fondée en 1950 étaient : - la fusion de matières cuivreuses, de déchets contenant du cuivre, - l'électrolyse acide de cuivre, - la fusion de cuivre pur pour la fabrication de billettes. En 1999, la CGEP cesse son activité. Elle se sépare alors en trois entités juridiques distinctes : - l'une des usines devient la Fonderie de Cuivre du Palais (FCP - Filiale de Pechiney), aujourd'hui arrêtée (notification de mise à l'arrêt définitif faite par son exploitant le 9 décembre 2010, cf. fiche BASOL n° 87.0028), - l'autre usine est vendue à la société Valdi (alors membre du Groupe AFE) et se voit renommer "Valdi le Palais" (ou "VLP"), la raison sociale redevenant Valdi lors de son rachat par le groupe ERAMET (présente fiche), - la CGEP qui conserve la propriété des sols de l'ensemble du site (usines et décharges internes) ; les décharges internes sont décrites dans la fiche BASOL n° 87.0008. Lors de cet arrêt d'activité en 1999, CGEP a fait réaliser une étude des sols et un diagnostic sites et sols pollués. La société VALDI (groupe ERAMET) exploite actuellement les installations de son site du Palais-sur-Vienne pour procéder : 1. au tri, au transit et au regroupement de 3 familles de déchets correspondant à : - des catalyseurs utilisés dans les industries pétro-chimiques (Ni, Co, Mo), - des oxydes, hydroxydes ou sels métalliques issus des industries métallurgiques ou chimiques, - des piles et accumulateurs. 2. au traitement thermique des deux premières familles de déchets : - les oxydes, hydroxydes et sels métalliques peuvent être calcinés s'ils se présentent sous forme de boues. Ces produits peuvent aussi être fondus en vue d'entrer dans la composition de lingots de métal. Une partie de ces déchets (composés du zinc) étaient expédiés en pyrométallurgie en Allemagne. - les catalyseurs sont généralement grillés pour être débarrassés de leur teneur en soufre avant d'être eux aussi généralement fondus. Les fumées du grillage, qui contiennent des oxydes de soufre, font pour leur part l'objet de traitements avant rejet à l'atmosphère. Les traitements thermiques que sont la calcination, le grillage ou encore la fusion, engendrent en outre des poussières qui constituent elles-mêmes : - soit des « produits » de sortie du site, valorisés, - soit des « déchets » du site, repris par des partenaires de VALDI dans la chaîne de traitement. 3. à des opérations mécaniques de tris, broyages et criblages pour les piles et accumulateurs : - cette activité a cessé au cours du second semestre 2012. Le site est actuellement réglementé par l'arrêté préfectoral d'autorisation DCE n° 2013-773 du 13 avril 2010, et par des arrêtés complémentaires en date des 17 novembre 2011 et 9 janvier 2015. Il ressort de la directive "SEVESO" ("seuil haut"). ...